



FICHE TECHNIQUE

NIVELLEMENT

Objectifs

Le nivellement des terres agricoles a pour objectif de mieux contrôler l'eau de surface dans le champ en éliminant les dépressions naturelles du champ et en contrôlant sa pente globale. C'est un travail qui nécessite une bonne planification et beaucoup de minutie. Une connaissance technique, de bonnes conditions de sol et une planification à long terme sont les éléments nécessaires à une recette gagnante. Un bon nivellement peut être rentabilisé en 2 ans, mais si les travaux sont mal faits, on peut se retrouver avec des problèmes à long terme.

Bonnes actions en complément du nivellement

Le nivellement peut être optimisé par de bonnes actions complémentaires afin de réduire son impact sur la santé des cours d'eau. L'aménagement de **bandes riveraines** et l'implantation de **cultures de couverture** rapidement après les travaux sont de bons exemples d'actions qui assurent une pérennité du nivellement, car un sol laissé à nu est très sensible à l'érosion (ex. : ravinement, décrochage, vent, etc.).

AVANTAGES / DÉSAVANTAGES

RÉDUIT LES
PROBLÉMATIQUES D'EAU
DE SURFACE

RÉDUCTION DE LA PERTE
DE SOL PAR RAVINEMENT
DANS LES COURS D'EAU

AUGMENTATION
POTENTIELLE DES
RENDEMENTS

PEUT CRÉER DE LA
COMPACTION SI FAIT DANS
DE MAUVAISES
CONDITIONS

PEUT RÉDUIRE LA
FERTILITÉ DE CERTAINES
ZONES DU CHAMP LORS
DU TRANSPORT DE TERRE

SUBVENTIONS DISPONIBLES

Les bandes riveraines et les cultures de couverture peuvent être financées dans la cadre du programme Prime-Vert Volet 1 du MAPAQ.

QUELLES SONT LES BONNES ÉTAPES POUR RÉUSSIR SON NIVELLEMENT ?

Planification

Un nivellement bien planifié va permettre une amélioration de l'égouttement et une économie sur les coûts liés aux travaux. Une microtopographie et une bonne planification **pourraient réduire la facture des opérations de 15%** (selon S.Benchabane, MAPAQ, 2011). Il est important de bien se faire accompagner et d'être bien outillé **avant d'entreprendre les travaux** afin d'éviter de devoir les refaire à court terme. Les travaux de nivellement ne devraient pas être faits à chaque année. Un correctif pourrait être fait 4-5 ans après les travaux, mais rien de majeur. Un nivellement bien fait peut ne jamais être refait. Si le besoin apparaît de refaire du nivellement à chaque année sur les mêmes parcelles, il faut se questionner sur la qualité des travaux effectués et de la pente probablement trop faible utilisée. La visite d'un **conseiller compétent** sur le terrain, la création d'une **carte détaillée** et un retour sur les observations et recommandations possibles font partie d'un encadrement essentiel.



Choix de la technologie

Le nivellement peut se faire avec la technologie laser ou la technologie RTK, cette dernière étant basée sur le GPS. Les deux ont leurs avantages et désavantages. Il est important de regarder ses options et de faire un choix par rapport aux outils disponibles et à nos objectifs à court et long terme.

Réglementation

Le nivellement en tant que tel n'est pas réglementé. Par contre, **le nivellement jusqu'au cours d'eau peut être assujéti à des demandes de permis ou de certifications** s'il y a modification de la bande riveraine réglementaire. S'il y a des **aménagement de drainage** reliés aux travaux de nivellement, des demandes de permis peuvent aussi être nécessaires. De plus, le nivellement n'est pas équivalent aux remblais, ces derniers étant assujéti à plusieurs réglementations. **Renseignez-vous auprès de votre municipalité et de votre MRC pour vous assurer des étapes à suivre.**

	GPS	Laser
Avantages	Facilité d'opération, moins de déplacement de terre	Pas de point de contrôle initial, très fiable
Inconvénients	Équipement plus coûteux; nécessité d'avoir un bon point de contrôle initial; en situation de pente faible la technique peut être moins fiable	Déplacements de terre plus importants, moins simple à opérer

@Gestrie-Sol